

MADEN ST EX

Maison d'Accueil, D'Accompagnement et d'ENtraide mutuelle



13 Impasse Saint Exupéry - 29000 QUIMPER

02.98.70.31.06

06.21.53.15.17

maden.quimper@udaf29.fr



MADEN-UDAF29



www.udaf29.fr

MISSIONS

La Résidence a pour mission de proposer un lieu d'habitation pérenne à des personnes en situation de handicap psychique.

La Résidence Accueil est une structure semi-collective qui propose à 18 résidents, dans un cadre de vie rassurant, un accompagnement fondé sur la prise en compte des besoins de chacun.

L'accompagnement tend à favoriser l'écoute, la convivialité, la solidarité, l'ouverture et l'intégration dans l'environnement par une participation active dans la vie du quartier.



LOGEMENTS

LOGEMENT PRIVATIF ET ESPACE DE VIE COLLECTIF



18 logements privés
spacieux

Chaque logement dispose d'un coin cuisine équipée de plaques électriques et d'une salle d'eau complète.

Des espaces collectifs

Des espaces collectifs : salle à manger, cuisine, salon, espace détente, salle de sport, ...



“

Reconnue résidence sociale, les locataires bénéficient de l'APL. Le logement est attribué à la personne selon les modalités d'un contrat régi par le code de la construction et de l'urbanisme (art. L 633-2) .

”



LIEUX D'EVALUATION



CCAS de QUIMPER
8 rue Verdelet - 29000 QUIMPER
02.98.64.51.00



CCAS de CONCARNEAU
14 rue de Courcy - 29900 CONCARNEAU
02.98.64.51.00



CDAS pour toutes autres communes

ADMISSION

Les personnes doivent être volontaires et actrices de ce projet de vie

Au moment de l'admission, les personnes devront être :

- Dans une situation d'isolement et/ou d'exclusion sociale, de difficultés à vivre seule.
- Suffisamment stabilisées pour respecter les règles de la vie semi-collective et bénéficier des soutiens mis en place (absence de troubles de comportements aigus).
- Suffisamment autonomes pour accéder à un logement privatif, dès lors qu'un accompagnement social et des soins sont garantis en tant que de besoin.

ACCOMPAGNEMENT

L'équipe de la résidence accueil veillera à l'animation et la régulation de l'établissement avec notamment pour missions :

- De définir conjointement avec les résidents, les modalités de la vie collective et le respect du règlement intérieur.
- D'organiser des activités communes avec les résidents.
- D'organiser des liens avec le voisinage et l'environnement local de la résidence : équipements publics, services culturels, structures d'animation et de loisirs.
- D'être les interlocuteurs des services sociaux et des services de santé de proximité et particulièrement ceux qui sont liés par convention à la résidence.
- De favoriser l'insertion sociale, les relations amicales et familiales, la participation à la vie culturelle et sportive.
- De participer au travail d'autonomie dans la perspective de sortie du dispositif, si tel est le souhait de la personne.

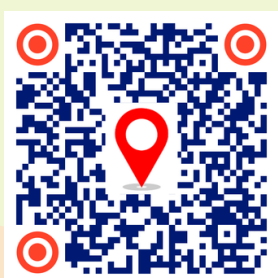
En appui, un réseau de professionnels et d'associations intervient en fonction des besoins spécifiques des locataires : infirmiers, SAVS, médecins psychiatres, mandataires judiciaires, aides à domicile...





ACCES

LIGNE 1 VERS GOURVILY :
ARRÊT "FJT ST EXUPERY"



13 Impasse Saint Exupéry
29000 QUIMPER

02.98.70.31.06

06.21.53.15.17

maden.quimper@udaf29.fr

Organisme gestionnaire :
UDAF DU FINISTÈRE

**15 rue Gaston Planté
CS 82927
29229 BREST CEDEX 02**



Udaf
Finistère



Participation de l'Etat